

Le 1^{er} janvier 2002, la France se réveille à l'heure de l'euro avec les onze autres pays d'Europe qui, comme elle, ont fait ce choix. La mise en circulation de la nouvelle monnaie est un succès, aboutissement pour les banques d'un immense chantier de cinq ans. Trois ans jour pour jour après la bascule réussie des opérations sur les marchés de capitaux, 60 millions de comptes de particuliers, 36 000 guichets automatiques, 750 000 terminaux de paiement chez les commerçants changent définitivement d'unité de compte...

Et pourtant... Ce pas si essentiel, si symbolique, n'est encore qu'une promesse d'Europe. La circulation d'une monnaie unique ne suffit pas en effet à faire l'Europe bancaire et financière. Certes, les marchés financiers sont déjà très intégrés. En revanche, l'Europe de la banque de détail reste très fragmentée. Les comportements, les produits, l'usage des moyens de paiement, les réglementations varient beaucoup d'un pays à l'autre. Mais, dans le même temps, c'est à Bruxelles que se détermine l'essentiel de l'environnement législatif et réglementaire des entreprises bancaires et financières. C'est pourquoi la FBF y a installé une équipe en octobre 2002 afin d'intensifier sa présence à tous les niveaux dans les processus de décision européens.

Les banques françaises sont des entreprises engagées dans une rude compétition avec leurs concurrentes en Europe et dans le monde. Elles ont fait leurs preuves et ont des atouts reconnus, tant dans les activités d'investissement, de financement et de marchés que dans la banque de détail. Leur réussite est nécessaire à la croissance et à l'emploi en France. Les exemples japonais et allemand en témoignent aujourd'hui : la santé d'une économie est indissociable de la stabilité de son industrie bancaire et financière. Et inversement.

Pour se développer, les entreprises bancaires et financières françaises ont d'abord besoin, au niveau national, d'un environnement favorable, qui ne multiplie pas les handicaps avec des réglementations plus contraignantes qu'ailleurs ou des prélèvements fiscaux et sociaux excessifs. L'enjeu, c'est celui de

L'EURO NE FAIT PAS L'EUROPE

l'avenir du modèle économique et social français. La France veut-elle encore être demain une terre d'excellence ? Veut-elle se donner les moyens de garder et de développer ses activités à haute valeur ajoutée ? C'est important, car la localisation des sièges sociaux et plus généralement des "centres de décision stratégiques" va de pair avec le maintien d'emplois de haut niveau et la capacité à influencer les modes de régulation, dans tous les domaines - économique, social ou comptable.

Au niveau européen, les entreprises bancaires ont besoin de conditions de concurrence loyale et équitable, c'est-à-dire d'un marché où les mêmes règles s'imposent à tous les acteurs. C'est pourquoi elles encouragent la création d'un espace européen de pleine harmonisation (level playing field). C'est aussi au nom de cette logique qu'elles s'opposent à une Europe qui renoncera à cette harmonisation et se rabattrait sur les seuls principes du "droit du pays d'origine" et de la reconnaissance mutuelle qui reviendraient à favoriser, à terme, la délocalisation des activités vers les pays les moins-disants, notamment en matière de protection des consommateurs.

Beaucoup de progrès restent à faire pour construire l'Europe bancaire et financière. A fortiori si on ne la conçoit pas seulement comme un marché, mais comme le creuset et l'expression de valeurs propres. Au moment où l'Europe s'élargit et se cherche, les entreprises bancaires françaises sont convaincues d'avoir un rôle à jouer dans l'élaboration d'un modèle économique et social européen fondé sur les principes d'harmonisation, de transparence et de stabilité.



Michel Pébereau
Président 2002



Gilles Guizon
Directeur Général